



Formation à l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Pré-Requis : A l'issue de la formation, l'établissement s'engage à déployer l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance. La formation ne peut être envisagée sans l'outil.

Objectifs : A l'issue de la formation les participants seront capable de :

- Définir le néologisme de maltraitance
- Comprendre les causes d'apparition de la maltraitance
- Expliquer le contexte au sein de leur établissement (être capable pour la direction d'annoncer la politique de l'établissement concernant la maltraitance, ainsi que d'identifier ses problématiques internes) et démontrer les actions déjà menées
- Etablir le lien avec les événements indésirables et leurs analyses nécessaires
- Comprendre le sens et appliquer l'outil proposé en partageant une culture commune de la maltraitance (commencer par le volet le plus adapté à la problématique identifiée par l'établissement)



Public concerné : la formation se déroule en 2 temps :

Un premier temps de préparation :

Direction et membres du groupe de travail « maltraitance/bientraitance » qui a pour mission de porter et promouvoir le projet et de déployer l'outil.

Un deuxième temps de formation :

Pour tous professionnels confondus de l'établissement : IDE, aides-soignants, ASH, personnels de l'animation, administratifs....

Contenu :

- Définitions de la maltraitance
- Facteurs prédictifs de la maltraitance
- Présentation de l'outil.

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Cas concret

Possibilité de proposer un 1^{er} accompagnement pour chaque volet déployé.



Documents mis à disposition :

- Livret des définitions
- Documents support à la participation aux ateliers
- Document d'appropriation du volet 1 « parcours de l'utilisateur »

SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Intervenants :

Professionnel de santé et Qualitiens

- Sylvie BOUCARD
- Virginie HUGUENOTTE
- Marion BERT-BONHOMME

Durée : 7 heures

(2 sessions/établissement/an maximum)

Renseignements :

sylvie.boucard@requa.fr
virginie.huguenotte@requa.fr
marion.bonhomme@requa.fr